NOUVELLE SÉRIE } Circulaire au Clergé
*No* 133.

Evêché de Rimouski, 14 février 1887.

1o. *Œuvres* ;—2o. *Elections*.

Mes chers Collaborateurs,

I. Vous avez reçu dernièrement le compte rendu des différentes œuvres, et vous voyez que quelques-unes ont diminué, entre autres celle de St François de Sales, dont la recette en 1886 est moindre de $150 que celle prélevé en 1885. Il faut sans doute attribuer cette diminution à la mauvaise récolte, causée par des gelées hâtives, et au défaut de pêche. Espérons que la belle récolte de l'été dernier vous donnera la consolation de collecter de plus fortes sommes cette année : il y en a grand besoin.

Trop de paroisses et missions n'ont encore *rien* fourni : je ne puis m'expliquer cette apathie pour des œuvres si importantes.

Depuis la publication de ces tableaux, cinq p paroisses cependant ont envoyé leurs aumônes d Jubilé. Il en est encore treize qui ne les ont pas transmises. Si les curés les ont employés eux-mêmes

bonnes œuvres, je les prie de m'en indiquer au moins *le montant*.

A la suite de cette Circulaire, vous trouverez un petit supplément à ces tableaux.

II. Nous voici à la veille d'une élection générale pour la Chambre des Communes. Le 26 septembre dernier, Monsieur l'Administration du diocèse en mon absence vous adressait une Circulaire (No 126) à propos des élections alors prochaines pour la Législature provinciale. Je ne vois rien à ajouter à ce qui concerne les instructions que vous devez donner aux électeurs, reproduit des 4e et 5e Conciles de Québec : revoyez attentivement cette Circulaire.

Quant à *votre propre conduite* dans ces circonstances, elle vous est clairement tracée dans les Circulaires collectives des Evêques de la Province, notamment celle du 22 septembre 1875 et celle du 11 octobre 1877.

Vous y lisez ce qui suit : "......L'exercice de ces " droits, (du clergé comme citoyen), comme de beau- " coup d'autres, se trouve nécessairement restreint " par les règles que vous imposent vos supérieurs " ecclésiastiques, *à qui seuls appartient de juger* jusqu'à " quel point il est opportun d'en user ......... Nous " croyons utile de vous faire remarquer que, même " dans ces circonstances (où le prêtre peut et doit " élever la voix, non seulement comme citoyen, mais " aussi comme ministre de la religion), vous devez " *avant tout prendre l'avis et l'ordre de votre Evêque*, car " ces questions sont toujours de la plus grande im- " portance........."

" Il faut s'abstenir de traiter en chaire de ques-
" tions purement temporelles et profanes, et d'y
" adresser des injures ou des personnalités à qui que
" ce soit........."

"*Omnia mihi licent,sed non omnia expediunt*, dit St
" Paul (I Cor. VI, 12). Le prêtre ne s'appartient plus
" à lui-même, mais à l'Eglise et aux âmes qui lui sont
" confiées.........C'est pourquoi notre 5e Concile ré-
" sume ses devoirs en ce peu de mots : *Dicta sua pon-*
" *deret, scripta discutiat, actus suos ita componat ut non*
" *vituperetur ministerium nostrum*........."

" Dans ces moments d'excitation (l'époque des
" élections), le prêtre, plus que personne, doit se
" défier de l'émotion du moment. Il ne doit pas faci-
" lement ajouter foi aux nouvelles qui circulent sur
" le compte des candidats ou des partis, même quand
" elles sont reproduites sur les journaux......"

" Dans la lecture des journaux, suivez cette
" parole de l'Apôtre St Jean (I Jean, IV, 1) : *Charis-*
" *simi, nolite omni spiritui credere, sed probate spiritus*
" *si ex Deo sint ; quoniam multi pseudoprophetæ exierunt*
" *in mundum*, et cette autre de St Paul(I Thess. V, 21):
" *Omnia autem probate. quod bonum est tenete.*"

" Du haut de la chaire, ne donnez jamais votre
" opinion personnelle.

" N'assistez à aucune assemblée politique, ou ne
" faites aucun discours public sur ces matières, *sans*
" *la permission de votre Ordinaire*.

" Si vous avez droit de voter, vous pouvez en
" user, mais que ce soit avec prudence et sans osten-

" tation. Il convient que vous choisissiez le moment le
" plus favorable, que vous n'attendiez pas au dernier
" instant où l'excitation est toujours plus vive, *que*
" *vous ne restiez pas auprès du lieu où se fait l'élection.*

" Puissent, Messieurs, ces avertissements pater-
" nels, ces directions que notre charge pastorale Nous
" engage à vous adresser, *contribuer à rétablir complè-*
" *tement cet esprit de corps, cette union de famille,* qui
" a toujours distingué le Clergé Canadien, *cette unifor-*
" *mité de parole et d'action,* qui lui a permis de rendre
" à notre cher pays des services si nombreux ! Puis-
" siez-vous tous n'avoir qu'un cœur et qu'une âme
" *avec vos Evêques,* comme vos Evêques sont *étroite-*
" *ment unis entre eux et avec le Chef Suprême de*
" *l'Eglise, par une parfaite communauté de vues et de*
" *sentiments !*"

Voilà, mes chers Collaborateurs, les principales recommandations que j'ai cru devoir remettre sous vos yeux. J'insiste surtout sur *l'union entre vous et avec votre Evêque.* Aujourd'hui on ne peut se cacher *qu'il y a de la division dans le Clergé ;* ce qui occasionne, dans les réunions ecclésiastiques, *des discussions souvent acrimonieuses,* et pouvant blesser peut-être aussi souvent *la charité fraternelle.* Quel contraste avec *cette belle harmonie,* qui régnait parmi nous il y a une vingtaine d'années, et qui faisait l'admiration générale ! Ce sont *nos ennemis* qui ont travaillé à semer *la zizanie* dans nos rangs, comme nous l'avait prédit l'immortel Pie IX, en parlant du libéralisme catholique, et comme vous le répétaient vos Evêques

à sa suite dans leur Lettre pastorale du 22 septembre 1875.

Je terminerai en exprimant mon étonnement et mon regret de ce que des prêtres, même de tout jeunes, osent se lancer sur les journaux, sous le couvert de l'anonyme ou autrement, dans des polémiques, propres à blesser des personnes respectables et haut placées, ou se jeter activement dans certain parti outré contre les prudents conseils des premiers Pasteurs, qui se désolent de ces divisions intestines, et au grand détriment de nos intérêts temporels et religieux. Ils se croient sans doute plus éclairés et plus sages que ceux dont ils devraient accepter la direction, ou que leurs confrères plus âgés les vétérans du sanctuaire.

Votre Evêque tout dévoué,

† JEAN, Ev. de St G. de Rimouski.

*N. B.*—Les prêtres secourus par la Propagation de la Foi ont une messe à dire pour les membres vivants et morts.

## SUPPLÉMENT AUX TABLEAUX DES ŒUVRES DIOCÉSAINES.—1886.

### PROPAGATION DE LA FOI.

| | |
|---|---|
| Allocations déjà publiées | $ 500.00 |
| Au curé de Ste Anne des Monts pour les missions de la Rivière-la-Marte et Marsouis | 50.00 |
| | $ 550.00 |

### RECETTE EN 1886.

| | |
|---|---|
| Balance en mains, 31 décembre 1885 | $ 144.62 |
| Arrérages pour 1885 | 22.21 |
| Contributions de 1886 | 424.63 |
| Intérêts sur dépôts en 1886 | 7.65 |
| | $ 599.11 |

### DÉPENSE.

| | |
|---|---|
| Aide aux curés et missionnaires pauvres en 1886 | $ 550.00 |
| "*Annales*" et fret | 26.91 |
| | $ 576.91 |
| Balance en mains | 22.20 |
| | $ 599.11 |

## Œuvre de St François de Sales.—1886.

*Objets du culte pour les chapelles.*

| | | |
|---|---|---|
| Sts Sept Frères (Grosses Roches)............... | $ | 25.00 |
| St Eusèbe (Cabano)...................................... | | 25.00 |
| Ste Rose du Dégelé...................................... | | 20 00 |
| Chemin du Lac Témiscouata......................... | | 20.00 |
| St Cyprien................................................... | | 20.00 |
| St Marcellin................................................. | | 20.00 |
| Ste Blandine................................................ | | 20.00 |
| St Damase.................................................... | | 20.00 |
| St Luc (Tessier)........................................... | | 20.00 |
| St Edouard (Méchins)................................... | | 20.00 |
| St Paul (Capucins)...................................... | | 20.00 |
| St Martial (Rivière à la Marte)...................... | | 20.00 |
| St Evagre (Rivière-à-Claude)......................... | | 20.00 |
| St Benoit Labre (Amqui)............................... | | 20.00 |
| St Edmond (Lac-au-Saumon)......................... | | 20.00 |
| | $ | 310.00 |

*Bibliothèques paroissiales*

| | | |
|---|---|---|
| St Modeste.................................................... | $ | 30.00 |
| SS. Anges (Cascapédiac)............................... | | 30.00 |
| Ste Françoise.............................................. | | 20 00 |
| St Damase..................................................... | | 20.00 |
| | $ | 410.00 |

---

## Recette en 1886.

| | | |
|---|---|---|
| Contributions de 1886 et arrérages de 1885.. | $ | 743.80 |
| Intérêts sur dépôts......................................... | | 26.92 |
| | $ | 770.72 |

DÉPENSE EN 1886.

| | |
|---|---|
| Secours au Séminaire ....... ..... ............... | $ 200 00 |
| " à paroisses et missions pauvres ..... | 410.00 |
| Contribution à l'Œuvre des Tabernacles..... | 10.00 |
| Payé pour fret de vases sacrés, ornements, pierres d'autel, etc.................... ......... | 70.00 |
| Déficit de l'année 1885.............................. | 120.59 |
| Dépense.......................... | $ 810.59 |
| Recette ....................... | 770.72 |
| Déficit en 1886............ | $ 39.87 |

DISTRIBUTION DES AUMONES DU JUBILÉ.—1886.

| | |
|---|---|
| Séminaire de Rimouski ............................ | $ 500.00 |
| Sœurs de la Charité...................... ........ | 100.00 |
| Sœurs des Petites Ecoles.......................... | 100.00 |
| *Eglises, chapelles et presbytères.* | |
| St Benoît Labre (Amqui) .......................... | 30.00 |
| St Isidore le Laboureur ............................ | 30.00 |
| N.D. des Sept Douleurs........ ...................... | 30.00 |
| St Eusèbe (Township Cabano)...................... | 30.00 |
| Township Packington................................ | 30.00 |
| Sts Sept Frères (Grosses Roches)................ | 25.00 |
| St François-Xavier [Grande-Vallée]............. | 25.00 |
| St Honoré. ............................................. | 25.00 |
| Ste Adélaïde [Pabos].. ............................. | 25 00 |
| St Luc [Tessier]........................................ | 20.00 |
| St Marcellin .............................................. | 20.00 |
| St Paul [Capucins] ..................................... | 20.00 |
| St Edouard [Méchins]................................. | 20.00 |
| Ste Rose du Dégélé.................................... | 20.00 |
| St Pierre du Lac [Cedar Hall].................... | 20.00 |
| *Ecoles.* | |
| St George [Port Daniel[.. ........ ............... | 40.00 |
| St Albert [Bassin de Gaspé]........................ | 30.00 |
| SS. Anges [Cascapédiac]............................ | 30.00 |
| St Marcellin............................ ........... | 20.00 |
| | $ 1190.00 |